

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 décembre 2022

Secrétaire de séance : monsieur Dimitri KRAJEWSKI

n° 07.12.12.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Règlement des maisons décorées
Modification

La commission festivités, vie associative et animation de la ville lors de sa réunion du 14 novembre a souhaité remanier le concours, organisé chaque fin d'année, des maisons illuminées et décorées.

En effet, en raison de la crise énergétique, elle a souhaité ne plus faire concourir les participants sur le volet des illuminations. Le concours porterait uniquement sur les décorations. Ce règlement ainsi modifié est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adopte le règlement ainsi modifié.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance,
Dimitri KRAJEWSKI.

Pour extrait conforme,
Le Président,